

## Communiqué de presse

Le 13 octobre 2020

### **Programme d'investissements d'avenir (PIA3) : Le projet de la société Eco-Technilin (**Groupe Nat UP**) désigné lauréat de l'appel à projets « Innov Avenir Filière »**

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3), le projet intitulé « LIN, le chaînon manquant », porté par la société Eco-Technilin (groupe Nat up) a été désigné lauréat de l'appel à projets « Innov Avenir Filière ». Ce projet vise à structurer la filière lin autour d'une filature et d'une plateforme de services collaborative. D'un montant estimé à plus de 4,4 millions d'euros, il sera accompagné à parts égales par l'État et la Région à hauteur de 1 million d'euros, soit 2 millions d'euros au total, dont la moitié sous forme de subventions et la moitié sous forme d'avances récupérables.

Pour Pierre-André DURAND, Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, « *Ce projet est en parfaite cohérence avec la volonté de l'État de soutenir une agriculture compétitive, maîtrisant les intrants et la protection des ressources naturelles et favorisant la création d'emplois.* »

« *La relocalisation de ce chaînon manquant permettra aux acteurs de la filière de limiter leur dépendance vis-à-vis des acteurs asiatiques et donc pérenniser leurs métiers et les emplois associés. Elle permettra en outre l'émergence de textile "100 % made in France " et même "100 % made in Normandie " !* » se réjouit Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Pour mémoire, le PIA3 se distingue des précédents volets en permettant la conduite d'actions territorialisées. En Normandie 24,8 millions d'euros, abondés à parité par l'État et la Région, sont ainsi consacrés aux projets d'innovation, de structuration de filières et de projets de formations innovantes.

Lancé en février 2018, l'appel à projets (AAP) « Innov' Avenir Filières » vise à financer des projets de structuration de filière, en permettant à des entreprises la composant, le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées.

À l'issue du comité de sélection régional qui s'est tenu le 2 octobre 2020, la candidature portée par la société Eco-Technilin de Valliquerville, leader mondial de la fourniture de

solutions à base de fibres naturelles (lin, chanvre, jute, kénaf), a été désignée lauréate de cet appel à projets.

Ce projet a pour ambition de soutenir le développement de la filière lin textile « 100 % made in France » et de favoriser sa structuration à travers trois actions prioritaires :

- La création d'une filature de lin au mouillé pour relocaliser le savoir-faire en France
- La création d'un laboratoire de transformation et de caractérisation de fibres de lin permettant aux acteurs de la filière de disposer à terme d'une vraie fiche technique « fibres » standardisée et limiter la dépendance aux acteurs chinois
- La mise en place d'une plateforme collaborative ayant pour objectif de rassembler l'ensemble des maillons de la filière lin textile autour de sujets communs

Contacts presse :

**Préfecture :**

Gaëlle REVERDY

Tél. : 06 86 59 40 49

[gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr](mailto:gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr)

**Région Normandie :**

Charlotte CHANTELOUP

Tel : 06 42 08 11 68

[charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)